Le Roc des Harmonies
un musée unique en France

L'aventure du Roc des Harmonies commence en 1960 lorsque Marc et Jeanne Châtaigner, au cours d'une visite à Monaco, remarquent les similitudes fortes entre les deux sites, à une exception près : Monaco a un aquarium, alors que Granville n'en possède pas. Ils font alors appel à l'architecte Traverse, afin de doter le Monaco du Nord d'un établissement à l'architecture originale capable de résister aux plus fortes tempêtes : l'Aquarium du Roc.

Au fil des années, poissons, objets rares, créations vont venir enrichir le musée et l'aquarium.

C'est une particularité du site par rapport aux autres lieux de visite en France ou à l'étranger, que de présenter en même temps que les poissons, une très grande variété d'insectes et d'arachnides, de créations en minéraux ou en coquillages totalement uniques. Objets d'art et de science se côtoient mais deux idées maîtresses ont présidé au choix de ceux qui ont constitué cette collection : l'originalité et l'esthétique.

Les visiteurs sont entraînés dans un voyage coloré aux pays des merveilles, dont la scénographie a été revisitée par Catherine Lenglin, propriétaire du site devenu le Roc des Harmonies en 2006. Un parcours de visite inspiré des « Voyages extraordinaires » de Jules Verne fait le lien entre les quatre univers où les règnes animal et minéral se côtoient et se présentent sous un jour magique. Ces quatre mondes sont les suivants : le Jardin des papillons, l'Aquarium et son bassin des otaries, le Palais minéral et enfin la Féerie des coquillages où le rêve d'une petite fille des Iles Chausey est matérialisé en un décor fabuleux constitué de coraux en provenance du monde entier et de coquillages, résultat de toute une vie de travail.

Le Roc des Harmonies élargit les animations autour de ses collections : visites guidées ou théâtralisées proposées aux écoles en période scolaire ou encore Trivial Pursuit en équipes permettent une découverte pédagogique des collections. D'autres animations, ainsi que de nombreux projets scientifiques sont également en cours ou à l'étude.

De plus, l'aménagement et la mise en accessibilité totale du site constitue l'un des objectifs majeurs du Roc des Harmonies.

Le dynamisme du site a été récompensé par l'obtention du label *Normandie Qualité Tourisme* en décembre 2008 et du label *Qualité Tourisme* en avril 2009.

QUALITÉ TOURISME

LABEL Normandie Qualité Tourisme

Candidature au label Ville et Pays d'Art et d'Histoire / le point sur la démarche

L'étude détaillée de l'architecture du quartier Saint-Paul entamée début 2011 se poursuit. Simultanément, le diagnostic du patrimoine bâti bénéficie du soutien de l'Université Rennes II.

Quatre étudiants en *Master II Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti* prêtent main forte à Granville et Saint-Pair-sur-Mer durant toute cette année scolaire, à raison de deux jours par semaine.
Après avoir découvert le territoire et son histoire, ils se sont attachés à inventorier les livres et autres documents en rapport avec l'histoire de Granville et Saint-Pair-sur-Mer.
Le récolement des sources écrites au sujet du bâti et leur étude sont désormais terminés. Un travail plus approfondi sur les cartes du territoire réalisées à différentes périodes de l'histoire est en cours. Il consiste à mettre au jour la constitution progressive des différents quartiers, en lien avec les changements d'activités économiques.

Les résultats obtenus permettront d'identifier les grandes familles architecturales dont chacune fera l'objet d'un inventaire précis. Ce travail amènera nos étudiants à parcourir le territoire à leur découverte. Pour chaque catégorie architecturale, l'édifice jugé le plus significatif sera décrit dans les détails. Les bâtiments présentant des caractéristiques semblables seront identifiés comme éléments constitutifs de la famille. Les mouvements architecturaux ainsi reportés sur le plan du territoire laisseront apparaître l'évolution urbanistique ainsi que la fonctionnalité des quartiers. Par ailleurs, des réunions ouvertes à tous sont organisées régulièrement, afin que Granvillais et Saint-Pairais partagent des connaissances, des expériences ou encore des points de vue.
Un grand merci à tous les participants.

CALENDRIER DES PROCHAINES RÉUNIONS

Rendez-vous à 17h00 Salle Pierre Brette, Mairie de Granville
Gratuit - Ouvert à tous
Lundi 5 mars : thème du patrimoine maritime
Lundi 12 mars : thème du patrimoine naturel et paysager : perspectives sur le bâti et perspectives maritimes
Lundi 19 mars : thème du patrimoine immatériel et mémoire collective
Lundi 26 mars : thème du patrimoine maritime
Mardi 13 mars: thème médiation, communication, rendez-vous à la Mairie de Saint-Pair-sur-Mer à 17h00

Petites annonces...

RECHERCHE RECETTES DE CUISINE

En amont de l'événement national des journées du Patrimoine de Pays prévu les 16 et 17 juin 2012 et dont le thème retenu est « cuisine, terroirs et savoir-faire », nous souhaitons collecter des recettes de cuisine traditionnelles de Granville et Saint-Pair-sur-Mer. Si vous en connaissez et souhaitez les partager avec nous, merci de nous contacter à l'Office municipal de Tourisme de Granville au 02 33 91 30 03

RECHERCHE JEU DE L'ALUETTE

Nous sommes à la recherche de personnes possédant un jeu de l'aluette et/ou sachant y jouer. Merci de nous contacter à l'Office municipal de Tourisme de Granville au 02 33 91 30 03

AGENDA

DÉCOUVRIR GRANVILLE

MUSÉES DE FRANCE

Musée Christian Dior- Villa Les Rhumbs
Rue d' Estouteville - 50400 Granville
Jusqu'au 26 février : **exposition Une maison, des collections**
ouvert tous les jours de 14h à 17h30
Du 12 mai au 23 septembre : **exposition Stars en Dior**
Ouvert tous les jours de 10h à 18h30 sans interruption
Informations: 02 33 61 48 21 – www.ville-granville.fr

Musée d'art moderne Richard Anacréon
Place de l'Isthme - La Haute-Ville - 50400 Granville
Jusqu'au 7 avril : **exposition des collections permanentes**
Du 8 avril au 23 septembre : **Colette « … je vais écrire encore. Il n'y a pas d'autre sort pour moi »**
Ouverture : Jusqu'au 31 mai ; du mercredi au dimanche de 14h à 18h
Du 1er juin au 30 septembre : du mardi au dimanche de 11h à 18h
Informations: 02 33 51 02 94 – www.ville-granville.fr

Musée du Vieux Granville
2 rue Lecarpentier - La Haute Ville – 50400 GRANVILLE
Collections permanentes sur l'histoire de Granville
Pêche à Terre-Neuve, pêche côtière, bains de mer, collections ethnographiques normandes - *Ouverture : Jusqu'au 31 mars : le mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h et sur rendez-vous. Du 1er avril au 30 septembre : tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h (18h30 en été)- Fermé le mardi.*
Informations : 02 33 50 44 10 – www.ville-granville.fr

Halle au Blé – rue du Roc – 50400 GRANVILLE
Du 12 juillet au 30 septembre : **Exposition Pêcheries des côtes de la Manche. 4000 ans d'histoire d'un patrimoine maritime**
Ouverture : Tous les jours sauf le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h30
Informations : 02 33 91 88 39 ou 02 33 50 44 10 – www.ville-granville.fr

MUSÉE PRIVÉ

Le Roc des Harmonies
Pointe du Roc – boulevard Vaufleury – 50400 GRANVILLE
Collections permanentes : *jardin des papillons, aquarium, palais minéral, féerie des coquillages.*
Jusqu'au 31 mars : tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30
Du 1er avril au 30 septembre : ouvert tous les jours de 10h à 19h
Informations : 02 33 50 19 83

AGENDA CULTUREL

Du 17 au 21 février : 138ème Carnaval de Granville
Du lundi 16 au samedi 22 avril :
Festival intercommunal Festi'récré
Samedi 19 mai : Nuit européenne des musées
Du vendredi 1er au dimanche 3 juin : Rendez-vous aux jardins
Samedi 16 et dimanche 17 juin :
Journées du Patrimoine de Pays
Jeudi 5 au dimanche 8 juillet :
Festival des arts de la rue Les Sorties de Bain
Dimanche 15 juillet : brocante de la Haute-Ville
Dimanche 29 juillet :
63ème Grand Pardon de la mer et des Corporations
Samedi 4 et dimanche 5 août :
Nuit des Soudeurs et des Soudeuses
Du samedi 11 au samedi 18 août : Festival Jazz en Baie
Samedi 15 et dimanche 16 septembre :
Journées européennes du Patrimoine

VISITES COMMENTÉES – VISITES THÉATRALISÉES
Des promenades découvertes thématiques de la ville sont programmées tout au long de l'été :
Informations - Office municipal de Tourisme de Granville :
02 33 91 30 03 - www.ville-granville.fr

REDACTION / PHOTOGRAPHIE / GRAPHISME...

Directeur de la publication / Daniel CARUHEL - *Directeur de la rédaction* / Patrick BAILBÉ
Rédaction / Michèle CHARTRAIN, Brigitte RICHART, Marlène TURGIS
Crédits photos / Thomas JOUANNEAU, Eric QUESNEL, Marlène TURGIS, service Communication-Tourisme
Conception / réalisation / Eric QUESNEL - www.quesnel-creation.fr - *Impression* / Diamen France Imprimerie

Février 2012

La lettre
Journal du patrimoine granvillais N°2

Démarche de candidature au label Ville et Pays d'Art et d'Histoire

Granville

DOSSIER

Les musées, lieux de mémoire
Conservation et transmission du patrimoine matériel et immatériel...

André Malraux considérait le musée comme *l'un des lieux qui donnent la plus haute idée de l'homme*. Il est défini par le Conseil international des musées (ICOM) comme *une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation.*

Granville dispose sur son territoire de quatre musées. Les trois premiers sont des musées de France : le musée du Vieux Granville, le musée d'art moderne Richard Anacréon (MAMRA) et le musée Christian Dior. Ils bénéficient d'une gestion municipale directe ou déléguée. Le quatrième est un musée privé : le Roc des Harmonies.

Ces musées détiennent des collections, issues, toujours selon l'ICOM de la *volonté de collecter et de conserver des objets dont on estime qu'ils doivent être préservés de la destruction, du temps et des hommes.*

Ces collections, acquises avec le temps, appartiennent aux Granvillais. Elles s'agrandissent grâce aux politiques d'acquisitions menées par les musées, en relation avec leurs projets scientifiques respectifs. Les missions des Musées de France ont donc trois objectifs : acquérir, protéger et valoriser.

Qu'elles soient en rapport avec l'histoire, les outils de pêche, les animaux, l'art, la bibliographie, l'élégance ou les savoir-faire, les collections sont composées des documents ou objets que les Granvillais estiment leur être chers et dont la transmission aux générations futures et aux visiteurs leur semble importante. En cela, elles constituent la représentation que les Granvillais se donnent d'eux-mêmes, pour eux-mêmes et pour les autres, elles reflètent une personnalité complexe, facétieuse et très riche.

Tous ces aspects forment notre identité, alors n'hésitez pas à en ouvrir les portes, le musée est à vous…

label Villes et Pays d'art et d'histoire : une candidature commune

Souvent présentée comme le berceau de Granville du fait de son antériorité historique, Saint-Pair-sur-Mer, comme sa grande sœur voisine, possède un large et riche patrimoine architectural, environnemental, paysager et historique. Plusieurs réunions préparatoires se sont tenues dès le printemps 2011, réunissant associations, élus et techniciens de nos deux villes. De nombreux points communs, ajoutés à une évidente complémentarité historique, ont très vite suscité l'envie de travailler ensemble en associant la participation indispensable de la population de nos deux villes.

C'est donc avec une grande motivation mais aussi un grand plaisir que Saint-Pair-sur-Mer est désormais associée à la démarche de labellisation entreprise depuis 2009 par la Ville de Granville. Le Conseil municipal Saint-Pairais a en effet voté, lors de la séance du 2 décembre 2011 et à l'unanimité de ses 27 membres, la mise en place d'une démarche commune pour l'obtention du label *Villes et Pays d'art et d'histoire*. Deux employées de notre collectivité, Laurence Varin, directrice de l'Office de Tourisme et Marie-Claude Cuquemelle, agent du patrimoine à la Médiathèque, sont désormais missionnées pour coordonner et alimenter ce dossier avec leurs homologues granvillaises.

Un important travail, notamment de recherche, d'inventaire mais aussi de collecte de témoignages est à accomplir et cinq étudiants de l'Université Rennes II ont déjà réalisé un gros travail sur Saint-Pair. Et surtout, nous avons la chance de pouvoir bénéficier de la motivation, des compétences et de l'investissement de l'association Saint-Pair-Vivum, riche de près de 200 adhérents, dont le but premier est la préservation et la valorisation du patrimoine saint-pairais. Merci à son président Jean Yves Cuquemelle et aux membres de l'association pour leur adhésion immédiate et productive à ce projet.

Le patrimoine de nos villes et plus largement de nos territoires est une richesse commune, qui appartient à tous et partager sa connaissance, sa valorisation et sa préservation avec le plus grand nombre, c'est contribuer à la qualité de vie de tous. Mutualiser les énergies, les compétences ainsi que les moyens humains et financiers mis à disposition par nos deux collectivités, c'est indubitablement donner encore plus de chance de réussite à cette démarche Granvillo-Saint-Pairaise.

Bertrand SORRE
1er Adjoint au Maire, chargé de la culture à Saint-Pair-sur-Mer

LA LETTRE DU PATRIMOINE

ÉDITO

Un numéro 2 de la *lettre du Patrimoine* et toujours la volonté d'informer au mieux nos concitoyens sur l'avancée de notre démarche de candidature au label *Villes et Pays d'art et d'histoire* (VPAH). Une démarche que le Conseil municipal de Saint-Pair-sur-Mer a décidé de rejoindre.

L'extension de notre aire de labellisation s'appuie sur une cohérence historique, socio-économique et patrimoniale. La Ville de Saint-Pair-sur-Mer présente effectivement des caractéristiques architecturales communes avec Granville, conjugue son histoire locale avec celle de Granville et appartient à l'évidence au même bassin de vie.

Notre objectif est également d'associer les Granvillais et les Saint-Pairais à notre démarche. Des groupes de travail les réunissent régulièrement et force est de constater l'importance et la qualité de nos patrimoines matériels et immatériels qu'ils mettent au jour. Qu'ils en soient les uns et les autres sincèrement remerciés.

Un numéro 2 à la découverte de nos musées et de leurs collections, bien commun de tous ! Et une invitation à tous ceux qui le souhaiteraient de s'associer à nos travaux.

Patrick BAILBÉ
Adjoint au Maire chargé de la vie culturelle

REGARD **Par Michèle Chartrain**
Conservatrice du musée du Vieux Granville

MUSÉE du Vieux Granville

L'année 2011 a été riche en expositions temporaires, dont la variété a permis de toucher un large public : exposition historique autour des Ravenel, marins granvillais du XVIIIe siècle, dessins anciens de Joseph Le Dieu transfigurant les paysages du sud-Manche au XIXe siècle, esquisses de Bernard Vernochet au fil des rues évoquant des aspects inattendus de la ville actuelle, peintures hautes en couleurs et en évocation de Pierre Auzias, Granvillais installé au Groënland, et présentation de l'évolution des Bains de Mer à Granville dans le cadre des manifestations du Centenaire du casino.

Mais les projets avancent déjà pour 2012 où un travail en collaboration avec le Service archéologique de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, et les musées de Tatihou et de Vains va permettre de présenter une exposition renouvelée sur le thème des pêcheries de nos côtes. Les recherches archéologiques menées ces dernières années par Cyrille Billard sur les sites de Saint-Jean le Thomas et de Saint-Pair, ont permis de faire reculer dans le temps l'âge de ces grands pièges à poissons, dont il ne reste souvent que des vestiges. Ils témoignent certainement de la plus ancienne technique de pêche, universellement répandue, et plusieurs sont encore en activité sur notre côte comme sur le littoral atlantique en particulier.

L'entreprise est celle d'une équipe, avec la participation de Jacques Gallet et Luc Chatelais, qui avaient étudié ce sujet avec leurs élèves et accumulé photographies et documents à la fin des années 1970, d'Yves Léonard, qui filme toutes les phases et les aspects actuels de l'exploitation des pêcheries tant en bois qu'en pierres, avec les recherches effectuées par Robert Sinsoilliez, et la collaboration de diverses personnes, scientifiques, professionnels de la mer, etc.

Le musée du Vieux Granville, musée d'histoire de la Ville, aborde à grands traits, dans ses 300 mètres carrés d'exposition permanente à la Grand'Porte, les principaux thèmes, incontournables, de l'histoire passée de la ville, en incorporant régulièrement à la présentation de nouvelles acquisitions qui en illustrent les chapitres.

Les expositions temporaires permettent de compléter cette présentation forcément succincte et incomplète, en abordant de nombreux autres sujets se rattachant à son domaine privilégié d'étude (Granville) et aux collections conservées. Au fil des années ont ainsi été traités divers sujets sur la pêche (Grande pêche, pêche côtière des années 1944-1994, pêche à pied, pêcheries,…), les bains de mer, des personnages ou des épisodes historiques, des artistes d'origine granvillaise, l'évolution du site fortifié, le regard des peintres sur la ville, le régiment, des épisodes plus ou moins anciens (1793 ou 1905) ou des périodes proches (Les Trente Glorieuses), etc.

Les années et les thèmes s'enchaînent : il faut choisir un sujet – à moins que le hasard ou les évènements, un anniversaire ou une donation, ne l'apportent-, faire le point sur les connaissances existantes ou les travaux en cours, faire soi-même des recherches en archives, bibliothèques ou dans d'autres musées, élaborer un scénario, situer, dans les collections du musée ou celles d'autres institutions ou auprès de particuliers, les œuvres, les objets, les documents qui peuvent contribuer à l'expression, à la compréhension, à l'illustration du sujet et à la réussite de l'exposition ; puis il reste à entamer les procédures de prêt, prévoir les assurances et organiser les transports. Parallèlement, il s'agit, en fonction du scénario, d'imaginer le parcours du public, de fixer la scénographie et de tracer le plan des lieux que l'atelier municipal traduira par des panneaux, des vitrines, des structures de toutes sortes. Les textes, les cartels accompagnent les visiteurs tandis qu'un travail tout particulier permet de proposer aux écoles et au jeune public, à travers documents, livrets-jeux ou visite guidée, une approche à leur portée.

Il faut encore penser à la promotion de l'exposition et à la pérennisation des données rassemblées, l'édition d'un catalogue s'imposerait, mais le temps manque souvent ... Et l'organisation de l'exposition temporaire, si elle occupe souvent l'essentiel du temps, n'est pourtant que l'une des nombreuses tâches qui incombent à un musée.

Celui-ci bénéficie heureusement de collaborations, parfois importantes comme le fut celle de Daniel et Michèle Lesguillier pour l'exposition Ravenel, ou fait appel à ceux que l'on peut appeler des « amis du musée » qui répondent toujours à ses sollicitations.

Travail de recherche, de collecte, en collaboration, c'est la méthode que nous avons mis en œuvre dans le cadre de l'exposition 2012, en cours depuis deux ans, et celle que nous suivons déjà, à plus long terme et en vue d'un projet important avec nos collègues du musée de Bretagne à Rennes, et des musées de Saint-Malo et de Saint-Brieuc : nous œuvrons en effet depuis plusieurs mois à une exposition 2013-2014 (été 2014 à Granville) sur l'aventure humaine de la Grande Pêche, où nous voulons aborder des aspects peu connus, en particulier ceux de la vie et des conditions de vie des pêcheurs arrivés outre-mer, du cadre dans lequel ils se trouvaient, des populations qu'ils rencontraient, etc. Pour l'une comme pour l'autre nous faisons appel à tous ceux qui peuvent nous apporter leur aide.

REGARD **Par Brigitte Richart**
Conservatrice du musée Dior

MUSÉE Christian DIOR

Collecter, conserver, montrer : telles sont les missions d'un musée. La preuve par l'exemple avec le musée Christian Dior. Brigitte Richart, conservatrice du musée Christian Dior et du musée d'art moderne Richard Anacréon, nous y accueille et nous éclaire sur le fonctionnement du musée.

CRÉATION DU MUSÉE

Tout débute au musée Richard Anacréon, lorsqu'en 1987, le conservateur Jean-Luc Dufresne organise une exposition dédiée à Christian Dior, à l'occasion de l'anniversaire du New Look, nom de la première collection lancée par le couturier en 1947. Cette exposition constitue le point de départ de la décision de la Ville de Granville de créer un musée dans l'ancienne maison familiale des Dior, la villa *Les Rhumbs*, propriété de la ville depuis 1938.

L'Association *Présence de Christian Dior* est alors créée. Elle est constituée d'adhérents qui portent le projet de musée et sont en charge de l'organisation d'expositions. Aujourd'hui, l'association est constituée principalement de la Ville de Granville, du groupe LVMH (Louis Vuitton Moët Hennessy), des sociétés Dior Parfums et Dior Couture. Son président actuel est Jean-Paul Claverie, proche collaborateur de Bernard Arnault, Président du groupe LVMH. Le vice-président en est Daniel CARUHEL, Maire de Granville.

Ainsi, le musée Christian Dior connaît-il un fonctionnement atypique : la Ville est propriétaire du jardin - qui est donc public - de la maison et des collections, et est chargée de leur entretien, tandis que l'association est responsable de l'organisation des expositions et de l'acquisition des collections.

ACQUISITIONS ET PRÊTS

Sous l'impulsion de l'association, la collection que Jean-Luc Dufresne avait commencée à réunir s'est étoffée au fil du temps. Des subventions octroyées par le Fonds régional d'acquisition pour les musées (FRAM), fonds paritaire constitué par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et le Conseil Régional, ont permis de financer à hauteur de 50% les nouvelles acquisitions du musée qui compte à ce jour plus de 300 modèles textiles, des centaines d'accessoires et de dessins. Achetée par l'association, la collection devient de fait propriété de la Ville de Granville et vient ainsi abonder ses richesses patrimoniales. Les objets qui la constituent peuvent être prêtés à d'autres musées pour y être exposés. Des modèles de notre collection ont ainsi été exposés au musée Pouchkine de Moscou en 2011 et d'autres partent à Shanghai cette année.

CONSERVATION

Ces objets, acquis au fil du temps, sont cependant fragiles. Comme pour toute collection, les tissus demandent des conditions spécifiques de conservation. En effet, ils sont particulièrement sensibles à la lumière, aux variations de température et d'humidité, qui peuvent les altérer de manière irrémédiable. Certaines pièces, très volumineuses, doivent être conservées à plat, dans des boîtes adaptées. D'autres modèles se conserveront mieux suspendus, à condition de bien les espacer. Derniers ennemis : les insectes qui grignotent les textiles.

Le travail du conservateur consiste notamment à veiller à la bonne conservation de ses collections, les surveiller régulièrement *un peu comme ses petits.*

EXPOSITION

La finalité du musée Christian Dior est de valoriser ses collections, de les exposer, avec pour objectif de transmettre au plus grand nombre la mémoire du couturier, de la maison du couturier, d'hier à aujourd'hui.

La conception d'une exposition est un travail de longue haleine. Le thème choisi peut faire référence à un anniversaire, il peut être lié à une rencontre … mais son but est toujours de mettre en valeur la collection.

Depuis 2010, le musée Christian Dior ouvre ses portes également durant la période hivernale en proposant une exposition basée exclusivement sur ses propres collections. Outre une offre culturelle supplémentaire qui répond à une véritable demande, cette initiative présente l'avantage de pouvoir montrer à un public local l'étendue de son patrimoine, acquis par le musée au cours des années.

Christian Dior en 5 dates

1895 / construction de la villa « Les Rhumbs » par l'armateur Beust
21 janvier 1905 / naissance de Christian Dior
1906 / la famille Dior achète la villa « Les Rhumbs »
1947 / première collection du couturier, la ligne Corolle lance le New Look
24 octobre 1957 / Christian Dior décède d'une crise cardiaque

Quand le patrimoine immatériel rentre au musée

Le Carnaval de Granville, dont 2012 marque la 138ème édition, est l'un des plus anciens de France. Longtemps liée au départ des morutiers vers Terre-Neuve, cette fête populaire, aux aspects satiriques, ponctue l'hiver des Granvillais pendant le faste des jours gras qui précèdent le Carême.

Au fil des ans, la tradition du Carnaval, profondément ancrée dans la vie granvillaise, s'est perpétuée, drainant jusqu'à 120 000 personnes sur les cinq jours de festivités programmées. Fort de ce succès jamais démenti, le Comité d'organisation du Carnaval a entrepris depuis 2009 des démarches de classement de l'événement à l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) au titre de patrimoine culturel immatériel. Cette classification valorise la diversité des expressions et des pratiques culturelles à travers le monde et favorise sa pérennisation. Le dossier, déposé en mars 2012, fera l'objet d'une instruction qui durera environ 18 mois, pour une réponse attendue fin 2013.

Parallèlement, une Convention a été signée récemment entre le Comité du Carnaval de Granville et la Ville de Granville.

Elle prévoit notamment le dépôt des traces matérielles du Carnaval auprès du musée du Vieux Granville : affiches, photographies, vidéos, archives ou tout autre objet en relation avec le Carnaval.

La Médiathèque est également dépositaire des affiches et programmes du Carnaval. Ces documents viennent abonder les archives du fonds patrimoine de la Médiathèque, qui met par ailleurs à disposition une foule d'écrits à caractère historique sur Granville et ses environs.

Les deux institutions sont responsables de la bonne conservation des objets déposés.

Par ailleurs, le rayonnement du Carnaval à l'échelle nationale est assuré par l'entrée d'un de ses chars dans les collections du MuCEM (Musée des Civilisations Europe-Méditerranée) de Marseille, dont l'ouverture est prévue en 2013.

Plus que centenaire, le Carnaval répond à un rituel identique chaque année, en voici les événements phares ...

Samedi précédant Mardi Gras
Après-midi
Remise des clés de la ville à sa Majesté Carnaval par Monsieur le Maire /défilé des enfants / bal des enfants
Soirée : Sérénades

Dimanche précédant Mardi Gras
Après-midi : Grande cavalcade des chars et groupes musicaux
Soirée : cavalcade et spectacle lumineux

Lundi précédant Mardi Gras
Après-midi : bal des toujours jeunes
Soirée : bal des carnavaliers, Bal à Papa

Mardi Gras
Après-midi :
cavalcade des chars et groupes musicaux
jugement et exécution de sa Majesté Carnaval
bataille géante de confettis
Soirée : début des Intrigues

MUSÉE d'art moderne Richard Anacréon

Le Musée d'art moderne Richard Anacréon (MAMRA) est né de l'existence préalable d'une collection impressionnante de livres et œuvres d'art constituée puis léguée à la Ville de Granville par Richard Anacréon entre 1975 et 1992.

Enfant du pays, Richard Anacréon quitte Granville à 17 ans pour Paris. Il y devient libraire dans les années 1940. Dans sa boutique *l'Originale*, située dans le quartier latin, il rencontre de nombreux artistes qui lui donnent et lui dédicacent des ouvrages. Il accumule également quantité d'œuvres d'art graphique. La double collection ainsi transmise à la Ville compte quelques 280 œuvres d'art et 550 éditions, soit un ensemble unique qui justifie amplement sa mise en valeur dans un musée.

Celui-ci ouvre ses portes en 1985, dans l'ancienne école communale Paul Bert. Les collections proposées aux visiteurs s'étoffent par une politique d'acquisitions active, soutenue en partie par le Fonds régional d'acquisition pour les musées (FRAM). De plus, des partenariats entre musées rendent possibles des prêts ou encore des dépôts, notamment de la part du Centre Pompidou, dont dix tableaux sont visibles à Granville.

Les œuvres issues du fonds permanent sont exposées au sein d'un parcours repensé en 2010 dans une perspective de compréhension par tous les publics. Les livres, plus fragiles et sensibles à la lumière, sont présentés en alternance, au cours d'expositions temporaires thématiques.

De nombreuses animations, notamment à destination du jeune public, sont proposées pour mettre en valeur ces collections.

En 2012, le MAMRA rendra hommage, le temps de son exposition temporaire, à Colette, écrivain de renom et amie proche de Richard Anacréon : elle était marraine de la librairie *l'Originale* située 22, rue de Seine à Paris.

LES ACQUISITIONS DES MUSÉES : MODE D'EMPLOI

Plusieurs modes d'accroissement des collections existent :

les acquisitions onéreuses : les musées achètent des objets ou documents

les dons : les objets sont donnés par une personne de son vivant

les legs : dons posthumes précisés dans le testament du donateur

les dations : mesures fiscales qui permettent de s'acquitter de droits de succession en nature par des dons d'œuvres d'art (possibles uniquement dans les établissements d'État)

les prêts et dépôts : des objets sont mis à disposition d'un musée par des personnes ou d'autres établissements, qui en restent cependant propriétaires.

Le Cimetière Notre-Dame, haut lieu de mémoire des hommes et des femmes qui ont marqué l'histoire de Granville

Visiter un cimetière ne constitue généralement pas un loisir, ni même un plaisir. Cependant, le cimetière est un lieu de mémoire à la fois individuelle et collective. En se promenant dans le Cimetière Notre-Dame, on peut découvrir au détour d'une allée les tombes des familles Cambernon, Le Campion, Poirier, Letourneur, des peintres Maurice Orange et Pierre Brette ou encore de Maurice Marland.

Y reposent également Charles de La Morandière, à l'origine du musée du Vieux Granville, et Richard Anacréon dont la voix résonne par cette citation gravée sur sa tombe : *La pensée sur terre est la seule prière valable.*

FRÉQUENTATION DES MUSÉES EN 2011 : LES CHIFFRES / Musée d'art moderne Richard Anacréon : 10085 visiteurs - Musée du Vieux Granville et Halle au Blé : 11428 visiteurs - Musée Christian Dior : 34512 visiteurs - Roc des Harmonies : 36036 visiteurs